

SOUTENANCE DE THÈSE

**Madame Lucile BONAZ**

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,  
sa thèse intitulée :

**« *L'assurance perte de gain maladie en  
droit suisse* »**

**Lundi 24 juin 2024 – 14h00  
Salle 3050 – Uni Mail**

Sous la présidence du professeur Luc THÉVENOZ, doyen de la Faculté de droit, Université de Genève,  
le jury est composé de :

- M. Vincent BRULHART, professeur à la Faculté de droit, Université de Lausanne ;
- Mme Anne-Sylvie DUPONT, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directrice de thèse) ;
- Mme Ghislaine FRÉSARD-FELLAY, chargée de cours à la Faculté de droit, Université de Fribourg ;
- M. Sylvain MARCHAND, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse).

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

*La séance est publique*